



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	6	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La Corporation de développement	11	aussi bien les femmes que les hommes.
La bibliothèque	13	
La page communautaire	15	Ce bulletin d'informations est publié six
La rubrique informative	18	fois l'an par la Ville de Macamic.
Le calendrier des activités	22	
Pour nous joindre		Mise en pages : Ginette Labbé
		Correction : Victoire Bacon

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

Dépôt légal – Volume 14 no 5
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour vous informer sur les dossiers d'actualité à la municipalité et qui tiennent à cœur à vos élus.

❖ Réfection du réseau routier

Suite à la réalisation de notre plan d'intervention pour la mise à niveau de nos infrastructures municipales, vos élus ont mandaté la firme Dessau afin de présenter une demande de subvention au Fonds Chantier Canada-Québec (66²/₃ %) pour la réfection de certaines rues et avenues.

Étant donné certaines circonstances, nos travaux de correction à la structure de la chaussée du Rang 2 Ouest n'ont pas été réalisés comme prévu cet été. Les membres du conseil feront réaliser ces travaux en même temps que la réfection du macadam sur ce tronçon, en 2010.

Le revêtement en macadam d'une section du chemin de la Ceinture du Lac a également été complété à la grande satisfaction des utilisateurs, et ce, en respectant les budgets que nous nous étions fixés.

Pour l'été 2010, les élus ont planifié de faire procéder à l'abaissement des derniers regards qui sont problématiques dans nos rues et nos avenues, plusieurs de ceux-ci ayant été corrigés cet été.

❖ Salle communautaire, secteur Colombourg

Tel que souhaité par les élus, des travaux ont été réalisés à cette bâtisse afin d'y refaire la toiture, de renforcer les chevrons qui devenaient fragiles et d'y stabiliser la toiture qui s'affaissait du côté du local de l'Âge d'Or. Au cours des prochains mois, il est prévu d'y installer la climatisation.

❖ Parcs Curé-Aimé-Lamothe et Tembec

À la demande d'une maman, suite à son analyse et en raison du nombre croissant d'enfants sur le territoire,

une nouvelle balançoire avec sièges pour bébés sera installée dans chacun de ces parcs au début de l'été 2010 et un cadre plus sécuritaire avec du paillis sera aménagé autour des quatre balançoires pivotantes dans le parc Curé-Aimé-Lamothe.

❖ Centre Joachim-Tremblay

La firme d'architectes Devamco et celle en ingénierie Stavibel font actuellement l'évaluation des travaux et des coûts afin de mettre à niveau le Centre récréatif pour que nous puissions présenter prochainement ce projet au gouvernement du Québec pour être, nous le souhaitons, subventionnés dans le cadre du programme Fonds Chantier Canada-Québec à 66²/₃ %.

❖ Terrains de tennis

Une demande de subvention sera également adressée au Fonds Chantier Canada-Québec afin de pouvoir refaire les surfaces de jeu, et ce, s'il y avait possibilité de renouveler notre



entente qui vient à échéance avec le conseil d'établissement du Pavillon Le Séjour.

❖ Usine de filtration

La mise aux normes de notre usine est pratiquement complétée et il nous reste à migrer de l'alun solide à l'alun liquide, ce qui devrait nous permettre d'obtenir une meilleure qualité de l'eau en plus de contribuer à baisser les coûts d'achat de ce produit.

❖ Usine d'épuration

La vidange des étangs ciblés a été complétée dernièrement, ce qui permettra une utilisation maximale de ces équipements encore pour plusieurs années avant que nous ayons à refaire cet exercice.

❖ Hôtel de ville

La population et les membres du conseil sont très fiers des résultats obtenus suite à la transformation de l'ancienne gare en hôtel de ville. Les travaux d'aménagement extérieur sont aussi pratiquement complétés. Nous tenons à féliciter sincèrement tous les employés de la

municipalité qui ont participé à cette belle réussite.

❖ Caserne des pompiers

Comme prévu, la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon a procédé à l'acquisition de notre ancien hôtel de ville au coût de 250 000 \$, montant qui a été affecté directement au paiement de travaux réalisés à nos nouveaux locaux dans la gare. Cela permettra à notre brigade de pompiers volontaires de pouvoir enfin avoir les espaces requis et nécessaires pour combler leurs besoins. Nous profitons aussi de cette occasion pour féliciter sincèrement tous nos pompiers et leur chef, Ghislain Mélançon, pour leur excellent travail et leur dévouement dans la communauté.



❖ Divers

La salle de réception du Chalet Multi-services est maintenant entièrement climatisée, un plus pour ceux qui seraient intéressés à la louer!

Les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc sur le chemin Sanatorium ont été entièrement complétés; cela nous a permis d'ajouter une borne-fontaine, ce qui

améliorera considérablement la sécurité incendie de ce secteur de la municipalité.

Un tronçon problématique d'égout sanitaire a été refait sur la 4^e Avenue Ouest au cours des derniers jours. En plus de pouvoir conforter les propriétaires de ce secteur, ces travaux viennent compléter nos priorités du plan d'intervention de nos infrastructures.

Le conseil municipal est à analyser la possibilité de participer à un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables et réutilisables pour les enfants âgés de moins de six ans. En plus de faire profiter d'économies considérables pour le portefeuille des parents, cela ferait en sorte de diminuer la quantité des déchets acheminés vers les lieux d'enfouissement.

En conclusion, nous désirons souhaiter une bonne année scolaire à tous les étudiants, un bel automne à vous tous.

Daniel Rancourt

Le conseil municipal,
le Maire,



SCRUTIN DU 1^{ER} NOVEMBRE 2009

AVIS PUBLIC DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Denis Bédard, président d'élection, que :

1. La liste électorale municipale sera déposée au bureau de la municipalité le 2 octobre 2009. **Elle fera l'objet d'une révision seulement si la tenue d'un scrutin est obligatoire.**
2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale sont les suivantes :

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 1^{er} septembre 2009 :

- est de citoyenneté canadienne;

Informations municipales

- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

et

- est, soit :
 - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six (6) mois, au Québec;
 - depuis au moins douze (12) mois, soit :

- ✓ **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

- ✓ **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble

Daniel Rancourt

ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à

la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

Note : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprises doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- ✓ **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 1^{er} septembre 2009.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne

domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit

sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.
4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

- au 70, rue Principale à Macamic (hôtel de ville).

Jours pour présenter des demandes :

- le vendredi 16 octobre 2009, de 14 heures 30 à 17 heures 30;
- le lundi 19 octobre 2009, de 19 heures à 22 heures;
- le mardi 20 octobre 2009, de 10 heures à 13 heures.

Donné à Macamic, le 28 septembre 2009.

Denis Bédard
Président d'élection

AVIS PUBLIC

Concernant la troisième année d'application des rôles triennaux de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que les rôles triennaux d'évaluation foncière et locative de la Ville de Macamic seront, en 2010, en vigueur pour le troisième exercice

financier et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest
6, 8e Avenue Est - Bureau 105

La Sarre (Québec) J9Z 1N6

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 09-1997 de la MRC d'Abitibi-Ouest et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Macamic, ce 15 septembre 2009.

Joëlle Rancourt
Adjointe à la direction générale

Élections municipales du
1^{er} novembre 2009

Il y aura des élections municipales à la Ville de Macamic pour les districts électoraux de 1 à 4 inclusivement. Le maire, Son Honneur Daniel Rancourt, et les conseillers, Daniel Paquette (district 5) et Yvan Verville (district 6) ont été élus, quant à eux, sans opposition.

Cela veut dire **que seules les personnes qui résident dans les districts 1, 2, 3 et 4 seront appelées à voter** cette année, et

ce, à la condition d'avoir la qualité d'électeurs.

Les bureaux de vote par anticipation seront ouverts le 25 octobre 2009, de

midi à 20 heures, au Club de l'Âge d'Or de Macamic, et ce, pour toutes les personnes désirant voter cette journée, incluant les résidents du district 4 du secteur Colombourg.

Le jour du scrutin, le 1^{er} novembre 2009, les bureaux de vote seront ouverts de 10 heures à 20 heures de la façon suivante :

- **Pavillon Le Séjour :**

Pour les personnes habiles à voter et qui résident dans l'un ou l'autre des districts 1, 2, 3 et 4 :

- **Centre communautaire – secteur Colombourg :**

Afin de faciliter l'exercice du droit de vote pour les résidents du district 4 de la partie secteur Colombourg, pour les numéros civiques suivants :

- 330 à 620 du 1^{er}-et-10^e Rang Ouest
- 791 à 1141 du 2^e-et-3^e Rang Ouest.

Ces électeurs sont appelés à voter directement au Centre communautaire de Colombourg. (Ils peuvent aussi se présenter au Pavillon Le Séjour, mais ils

ne devront pas avoir exercé leur droit de vote au préalable).

Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale municipale. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

- Hôtel de ville au 70, rue Principale à Macamic.

Jours pour présenter des demandes :

- Le vendredi 16 octobre 2009, de 14 heures 30 à 17 heures 30;
- Le lundi 19 octobre 2009, de 19 heures à 22 heures;
- Le mardi 20 octobre 2009, de 10 heures à 13 heures.

N'oubliez pas que vous devez présenter une pièce d'identité avec photo pour pouvoir voter : votre carte

d'assurance maladie, votre permis de conduire, votre passeport canadien, votre certificat de statut d'Indien, votre carte d'identité des Forces canadiennes.

« Seulement une personne ayant la qualité d'électeur et qui réside dans l'un des districts 1, 2, 3 et 4 pourra voter à ces élections municipales. »

Jardin communautaire

À la fin du mois de septembre, madame Jeannine Bédard nous informait qu'elle ne pourrait plus s'occuper du jardin communautaire, y ayant consacré les quinze dernières années en tant que responsable.

Le maire et les élus se joignent à moi pour la remercier très sincèrement et chaleureusement pour tout ce temps de bénévolat consacré à cette belle initiative communautaire.



Nous désirons aussi remercier toutes celles et ceux qui ont collaboré de près ou de

loin à ce projet, au fil des années.

Par la même occasion, nous aurons besoin d'un ou d'une remplaçante; pour information, 819 782-4604, poste 238.

Source : Dianne Duchesne
Conseillère district # 2

La Corporation de développement

Un bref survol de nos dossiers pour vous informer que :

Fortin-les-Berges

Le développement Fortin-les-Berges a eu trois nouvelles constructions en 2009 en plus de faire quelques nouveaux propriétaires de terrains. Il y a douze terrains vendus (ainsi que quelques options d'achat sur d'autres) et six maisons construites.

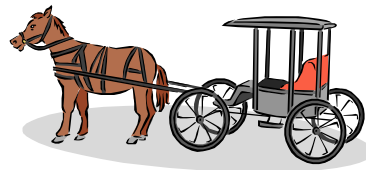


L'absence d'entrepreneurs contribue à retarder les nouvelles constructions. Nous fondons de beaux espoirs pour le futur si on en juge par la quantité de prospects éventuels reçus durant l'été et l'automne 2009. À suivre...

Collection Claude-Morin

La Collection Claude-Morin n'a pu ouvrir que les week-ends cet été, le

gouvernement du Canada a rejeté notre demande de subvention pour étudiants.



Monsieur Jean-Claude Poulin et son épouse Madeleine nous ont bien dépannés et ont donné tout ce qu'ils ont pu afin de satisfaire la clientèle qui n'a, malgré tout, pas trop diminué. Sincères mercis à vous deux!

Grand Héron

Le sentier pédestre et poste d'observation du Grand Héron, quant à lui, est en progression d'achalandage constant.



Le nettoyage et l'entretien des sentiers y est pour beaucoup. On note également que de plus en plus de

visiteurs de l'extérieur sont interpellés par ce site et nous recevons beaucoup de commentaires positifs.

Souper gastronomique

Comme à l'accoutumée, la Corporation de développement offre, à la population de Macamic, la chance de gagner deux billets pour le souper gastronomique qui aura lieu le 24 octobre, et ce, par voie de tirage au sort. Vous pouvez venir signer votre billet à compter du mardi 13 octobre, à l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture régulières; le tirage aura lieu le vendredi 23 octobre, à midi.



Le site Web de la Ville de Macamic www.villemacamic.qc.ca est un des bons outils contemporains qui est mis à la disposition des organismes, des associations et des individus qui ont un message à faire passer ou qui veulent simplement publier leurs coordonnées.

Afin de publier les bonnes informations, je demande à ceux qui font partie du contenu du site de bien vouloir

m'informer de tout changement dans leurs structures : conseil d'administration, numéro de téléphone, adresse courriel, etc.

Pour ce faire, vous n'avez qu'à aller sur la page d'ouverture du site et cliquer sur le menu horizontal dans l'onglet « Nous rejoindre » et cliquer à nouveau sur « Formulaire de contact ».

Les autres moyens pour nous joindre sont par courrier, par téléphone (819 782-4604, poste 225) ou en personne à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

Merci de m'aider à tenir notre site Web à jour.

Bonne navigation.

Ghislain Deschênes
Agent de développement
Responsable du site Web

La bibliothèque

Arlene Eisenberg

Nouveautés (Macamic)

- Marguerite, les chroniques de Chambly
Louise Chevrier
- Le tumulte des vagues
Anita Shreve
- Ravenscar
Tome 3 : Le défi d'Élizabeth
Barbara Taylor-Bradford
- Comment me guérir de mon inquiétude chronique
Beverly Potter
- Promesses d'éternité
Christine Brouillet
- Si je reste
Gayle Forman
- Le cycle des sept
Tome 2 : Le rituel
Nora Roberts
- Bébé est arrivé
- Comment découvrir les anges qui nous protègent
Sylvain Charron
- Si j'avais su
Roch Denis
- Haute-ville Basse-ville
Jean-Pierre Charland
- Docteure Irma
Tome 3 : La soliste
Pauline Gill

Les gagnants du gilet, dans le cadre du concours Balade en hélicoptère, sont :
août : Nicole Beaulieu
septembre : Madeleine Boucher.

La Corporation de développement nous a fait don d'un dictionnaire Larousse 2010; ce dictionnaire sera offert à un abonné lors d'un tirage qui aura lieu avant Noël; un coupon vous sera remis à chacune de vos visites à la bibliothèque,



à partir du 21 octobre, et ce, à la condition de sortir un ou des biens culturels. Merci à la Corporation de développement pour votre implication, année après année.

BIBLIOTHÈQUES FERMÉES les 4 et 11 novembre

Les bibliothèques de Colombourg et de Macamic seront fermées les 4 et 11 novembre parce que le CRSBP doit changer le serveur de toutes les bibliothèques du Réseau. Nous nous excusons de ce contretemps.

DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER AIDE LA BIBLIOTHÈQUE

Hydro Québec vous invite à remplir le questionnaire Diagnostic résidentiel mieux consommer. Vous obtiendrez gratuitement un rapport de recommandations personnalisé incluant une estimation, en dollars et en kilowattheures, des économies que vous pourriez réaliser. **Pour chaque questionnaire rempli, 30 \$ seront versés à la bibliothèque municipale, 35 \$ si le questionnaire est rempli sur Internet.** Vous aurez également la chance de gagner une des trois Malibu

hybride de Chevrolet, vous triplez vos chances si vous remplissez votre questionnaire sur Internet. Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre

questionnaire, vous pouvez donner votre nom et votre numéro de téléphone à la bibliothèque, aux heures d'ouverture; des bénévoles se feront un plaisir de vous aider. Ce programme se termine le 28 février 2010.



La page communautaire

15^e Exposition artisanale régionale
parrainée par le Cercle des Fermières de Macamic
les 24-25 octobre 2009

Formulaire d'inscription

Identification :

Nom : _____
 Nom commercial (s'il y a lieu) : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ Code postal : _____

Frais d'inscription : Kiosque (simple 32 x 96) 10 \$
 (double 2 x 32 x 96) 20 \$

Un chèque ou un mandat-poste au nom du Cercle des Fermières de Macamic doit accompagner votre formulaire d'inscription.

Le participant qui se désiste ne sera pas remboursé;
 Date limite d'inscription et paiement : 17 octobre 2009;
 Heures d'ouverture : samedi 12 heures à 21 heures, dimanche 12 heures à 16 heures.

Courte description des produits :

Signature : _____ Date : _____

15^e Exposition artisanale régionale
8, 4^e Avenue Ouest
Macamic (Québec) JOZ 2SO

Information : Jacqueline 819 782-4552 ou Huguette 819 782-4382

Exposition des Fermières

Vous êtes cordialement invités à venir visiter l'exposition des Fermières de Macamic qui se tiendra au sous-sol de l'église de Macamic, le samedi 24 octobre, de 12 heures à 21 heures et le dimanche 25 octobre, de 12 heures à 16 heures.



Bienvenue à tous lors de cette 15^e exposition artisanale régionale.

Vente de garage de la fabrique de Macamic

Les 1^{er}, 2 et 3 mai, au Chalet Multi-services, se tenait une vente de garage au profit de la fabrique de Macamic.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont collaboré au succès de cette vente :

- À tous ceux qui ont généreusement donné des articles;
- À la Ville de Macamic pour le local;
- Au Club Lions pour la pancarte et les tabliers;
- À toutes les Fermières, les Femmes

chrétiennes et les paroissiennes qui ont préparé et donné de succulents desserts, du pain, des oeufs, de la sauce à spaghetti;

- Aux nombreux bénévoles pour la préparation, la mise en vente et l'après-vente;
- À monsieur Marcel Deshaies qui a accepté de vendre ce qui restait et qui donne les recettes à la fabrique.

Félicitations à madame Suzanne Champagne de Macamic qui, lors d'un tirage moitié-moitié, a gagné une belle couverture tissée par des Fermières.

Il y aura une autre vente de garage au printemps 2010; vous pouvez commencer à mettre de côté ce que vous jugez utile pour la vente.

La vente de garage de 2009 a rapporté la fabuleuse somme de 4 210,50 \$.

Merci à tous pour cette belle réussite.

Rollande Auger

Loterie Saint-Jean

Un tirage est organisé au profit de la fabrique de Macamic, les prix sont les suivants :

1^{er} prix : 2000 \$ de crédit en meubles aux Meubles Gélinas (sauf les électroménagers);
2^e prix : 500 \$ en argent;
3^e prix : 200 \$ en argent.

Les billets au coût de 2 \$ l'unité ou de 10 \$ pour un livret de six billets sont disponibles auprès des membres de l'assemblée de fabrique et des bénévoles de la paroisse.

Le tirage aura lieu le 24 décembre, à 21 heures 30, à l'église de Macamic.

Club de l'Âge d'Or de Macamic
6, 7^e Avenue Ouest

Le conseil comprend :
M. Roger Marineau, président
M. Jean-Marie Labranche, vice-président
Mme Ghislaine Rive, secrétaire
Mme Denise Champagne, trésorière
Mme Gabrielle Boisclair, directrice
Mme Jacqueline Coulombe, directrice
M. Roger Morais, directeur

Vous pouvez réserver la salle pour des réunions, repas de funérailles, etc.; pour ce faire, vous n'avez qu'à communiquer directement au Club au 819 782-2313 ou

avec madame Ghislaine Rive au 819 333-6514. Une cotisation est demandée pour être membre et vous devez avoir 45 ans et plus.

Nos activités sont débutées depuis le 8 septembre.

Lundi : jeux de cartes
Mardi : jeux de crible
Mercredi : jeux de sacs de sable
Jeudi : jeux de baseball poches et danse en soirée
Vendredi : activités du Centre de jour, aux deux semaines.
Ghislaine Rive, secrétaire



Campagne de financement
d'huile à chauffage

Pour une 3^e année, les membres de l'assemblée de fabrique de Macamic sollicitent votre aide pour la campagne de financement de l'huile à chauffage. Cette campagne a débuté le 28 septembre et se terminera le 29 novembre, dans notre église, par le tirage de petits cadeaux pour tous les

donateurs, et ce, en guise de remerciement. Vous pouvez faire vos dons en vous rendant au presbytère aux heures d'ouverture du bureau ou par la

poste, à l'adresse suivante : 6, 8^e Avenue Ouest, Macamic, QC JOZ 2S0.

Rubrique informative

Avis aux propriétaires de chiens

Nous désirons rappeler aux propriétaires de chiens qu'un règlement stipule que tout animal doit être tenu en laisse dans un espace public; ainsi, aucun animal ne peut être laissé en liberté, sauf sur le terrain du propriétaire.



Également, tout propriétaire se doit de ramasser les excréments de son ou ses chiens.

SARCA

Services d'Accueil, de Référence, de Conseil et d'Accompagnement

Ces services sont offerts à tout adulte de 16 ans et plus; c'est **GRATUIT.**

Tu veux prendre ton *avenir* en main, tu te cherches un emploi, tu veux changer d'emploi, retourner aux études; comme responsable des SARCA, **je suis là avec mon équipe pour t'aider à définir tes**

objectifs, à planifier tes démarches et à t'accompagner dans la réalisation de ton projet.

Fais le bon choix!

Viens me rencontrer seul, avec un parent ou un ami; je serai à la salle de conférences de l'hôtel de ville de **Macamic, le 13 octobre 2009 et le 10 novembre 2009, de 10 heures à 12 heures.**

Pour plus de renseignements :

Colette Dessureault
Conseillère responsable des SARCA
819 333-5536

Le Centre de jour de votre
municipalité reprend ses activités

Ces activités visent à maintenir l'autonomie des participants et à leur assurer une qualité de vie pour faciliter leur maintien à domicile de façon sécuritaire.

Le Centre de jour tente de rejoindre les personnes retraitées, les aînés, les gens en perte d'autonomie vivant ou non des difficultés physiques, psychologiques ou sociales.

Les conférences et les activités qui seront présentées au Centre de jour s'adressent à toute clientèle adulte désirant s'informer des moyens de prévenir la maladie et de garder ou de recouvrer la forme physique et psychologique. Les conférences donnent aussi l'opportunité d'acquérir de l'information concernant les problèmes de santé les plus courants tout en fournissant aux participants des outils pour faire face et mieux vivre ces épisodes de vie.

Les intervenants seront là aussi pour répondre à vos questions et vous référer, si besoin est, à d'autres professionnels.

Les activités ont débuté le vendredi 18 septembre 2009; par la suite, elles se poursuivront aux deux semaines, toujours le vendredi. Pour connaître notre programmation et les services offerts, nous vous invitons à vous joindre à nous les vendredis après-midi, à partir de 13 heures 30, au local du Club de l'Âge d'Or de Macamic. La programmation y sera affichée pour

consultation.

L'équipe d'intervenants Centre de jour du Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales

[Vous êtes insatisfaits des services reçus dans le réseau de la santé et des services sociaux, vous aimeriez que ces services soient améliorés, le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue peut vous informer et vous accompagner dans votre démarche de plainte.](#)

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue

SERVICES GRATUITS ET CONFIDENTIELS!

1 877 767-2227

**La Sûreté du Québec
vous informe**

Prévenir le vol dans notre communauté, l'affaire de tous!

La Sûreté du Québec et le bureau d'assurance du Canada ont uni leurs

efforts pour créer le programme Bon voisin bon œil, il y a quelques années. Il s'agit d'une gamme d'outils et de renseignements simples afin de former des comités de citoyens consciencieux de prévenir le vol dans leur communauté

et de protéger leur voisinage, tout le monde peut participer!

Sachez que vos actions, mises de concert avec le travail policier, sont efficaces pour prévenir le vol. Vous pouvez former un comité simplement en parlant avec vos voisins de confiance ou par une visite de porte-à-porte. Aussi, il est possible d'organiser un projet d'envergure en formant des comités organisateurs, en identifiant les responsables et les participants. Finalement, structurez le voisinage en secteur de surveillance, selon les bénévoles disponibles. Faites la promotion de votre projet par divers moyens afin de dissuader les voleurs de cibler votre quartier. Rencontrez les élus municipaux, faites part du projet au service policier et aux médias par divers moyens: circulaires, bulletins paroissiaux, affichages. La Sûreté du Québec peut vous fournir divers outils tels le guide d'implantation, des affiches, des dépliants d'information ainsi que des autocollants pour les fenêtres, permettant d'identifier les membres participants.

Voici les objectifs de la mise sur pied du programme **Bon voisin bon œil** :

- Établir le contact avec ses voisins immédiats et briser l'isolement de certains résidents du quartier.
- Exercer une surveillance mutuelle de ses biens en cas d'absence.
- Signaler à la police, rapidement et avec précision, toute personne et activité suspectes.
- Appliquer les précautions de base en matière de prévention: opération burinage, barrer ses portes, donner l'allure à sa résidence qu'elle est habitée, éviter de laisser ses biens de valeur à vue, etc.
- Qu'est-ce que l'opération burinage? Il s'agit de marquer ses objets de valeur d'un numéro d'identification personnelle à l'aide d'un burin; de préférence, utilisez le numéro de votre permis de conduire. Vous pouvez emprunter un burin au poste de la Sûreté du Québec de La Sarre. Il peut être utilisé sur divers types de surfaces telles que le bois, le plastique, le verre et le métal.

- Finalement, gardez en lieu sûr une liste détaillée de vos biens de valeur avec la marque, le modèle, la couleur, le numéro de série, le prix, etc.
- Accompagnez votre dossier de photos, ce qui facilitera grandement le travail policier.
- Aucun système de sécurité n'est parfait, cependant plusieurs outils sont à votre disposition afin de réduire le risque de cambriolage. Les voleurs repèrent leurs victimes et planifient généralement leurs coups.



Ne soyez pas une cible!

Achat d'un véhicule d'occasion

Vous cherchez une automobile et avez opté pour l'achat d'une voiture d'occasion, l'Office de la protection du consommateur (OPC) peut non seulement vous fournir de l'information concernant le marchand, qui peut s'avérer pertinente mais aussi vous faire parvenir les dépliants suivants : L'achat et la location à long terme d'automobiles et de motocyclettes d'occasion, utile si vous achetez votre véhicule d'un commerçant, et Automobiles, les transactions entre particuliers, pratique si

vous transigez directement avec un particulier. Il est conseillé de toujours faire inspecter le véhicule qui vous intéresse par un mécanicien et de vous

assurer qu'il ne s'agit pas d'un véhicule volé. Il est possible de joindre l'Office de la protection du consommateur par téléphone (1 888 672-2556) ou par Internet (www.opc.gouv.qc.ca).

HALLOWEEN

La Ville de Macamic recommande aux jeunes de passer l'Halloween seulement le 31 octobre 2009, entre 16 heures et 20 heures 30.



Nous tenons à souligner la participation généreuse de la Brigade des pompiers volontaires et de la Sûreté du Québec qui patrouillent notre secteur pour assurer la sécurité de nos enfants à cette occasion.

Transport Coup de Pouce

Vous voulez vous déplacer en Abitibi-Ouest à peu de frais, vous cherchez quelqu'un pour faire du covoiturage, pour vous rendre au travail ou pour tout autre déplacement? Informez-vous maintenant :

Transport Coup de Pouce 819-333-3933 ou dans tous les bureaux municipaux.
 Site Web : mrc.ao.ca
 Courriel : transportcoupdepouce.mrcao@lino.com

Le calendrier des activités

Novembre	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	23	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
Décembre	6	Souper de Noël pour nos membres et non-membres à 17 heures 15, suivi de la soirée dansante du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire

Soirée de danse en ligne avec Louise et Jean-Guy Dupuis, le 1^{er} samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre Joachim-Tremblay.

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures et de 19 heures à 20 heures 30.

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 décembre 2009, **la date limite pour apporter vos textes est le 13 novembre**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

Info-Mak

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est le		819 782-4604	Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général		238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale		223
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe		227
Madame Lucette Bastien	Responsable du bingo hebdomadaire		231
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation		225
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration et usine d'épuration		240
Monsieur Richard Michaud	Surintendant des travaux publics		224 ou 239
Monsieur Gaétan Thibodeau	Inspecteur municipal adjoint		280
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative		221
Gare			244
Télécopieur Ville de Macamic			819 782-4283

Services d'urgence

Bris d'aqueduc ou d'égout
Police · Service d'incendie · Ambulance

Service 24 heures Composez le 819 782-4604 et faites le poste 5 9-1-1

Employés du gestionnaire privé du Centre Joaachim-Tremblay

Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur	233
Madame Ginette Tremblay	Secrétariat	231
Monsieur Jean Gagné	Responsable des loisirs	230
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Cercle de Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay		819 782-4464

Office municipal d'habitation

Madame Suzanne Poliquin 819 787-6340

Adresse électronique : macamic@mrcao.qc.ca
Site Internet : www.villemacamic.qc.ca